

Allocution introductive du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice à l'occasion de la réunion de suivi semestriel du comité de Pilotage du Programme National de modernisation de la Justice (PNMJ)

Jeudi le 10 janvier 2008

Monsieur le Ministre d'Etat,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Excellences, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs les membres des Institutions de la République,

Mesdames, Messieurs les partenaires au développement,

Madame la Coordinatrice du PNMJ,

Mesdames et Messieurs les présidents des ordres et chambres des auxiliaires de justice ;

Honorables chefs traditionnels,

Mesdames, Messieurs

Avant toute chose, je voudrais profiter de cette occasion qui m'est offerte pour vous présenter, à vous-mêmes, à vos collaborateurs ainsi qu'à vos familles respectives sans oublier les personnes qui vous sont chères, mes vœux de santé, de paix, de prospérité et de réussite pour la nouvelle année 2008.

Ceci étant notre réunion de ce jour se situe dans le cadre du suivi semestriel de la mise en oeuvre du Programme National de Modernisation de la Justice qui a démarré effectivement en septembre 2006.

Il n'est pas superflu de rappeler les six (6) principaux axes de ce programme :

- 1) Renforcement des capacités d'administration du Ministère de la Justice ;
- 2) Modernisation de la législation ;
- 3) Renforcement de l'indépendance et amélioration du fonctionnement des juridictions ;
- 4) Renforcement des capacités des magistrats et auxiliaires de justice ;
- 5) Implantation d'un contrôle juridictionnel de l'action administrative ;
- 6) Amélioration de l'accès au droit ;

Mesdames, et Messieurs,

La modernisation judiciaire est un acte participatif qui nécessite l'aménagement d'un dialogue interactif constant et cohérent entre le pouvoir politique qui l'a initiée et les principaux acteurs de l'administration, de la société civile et du secteur privé. Ces considérations justifient la mission assignée au Comité de pilotage qu'il me plaît de vous rappeler à savoir :

- Valider les orientations stratégiques du programme de modernisation de la justice ;
- Evaluer semestriellement les résultats du programme et proposer le cas échéant des ajustements ;
- Servir de cadre de concertation et de coordination entre le Ministère de la Justice et les institutions nationales ainsi que les bailleurs de fonds concernés par le programme.

Le comité de pilotage est composé non seulement des ministères intéressés par la réforme judiciaire, mais aussi des représentants de l'Assemblée Nationale, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement.

En soumettant le suivi et le contrôle de l'exécution de ce programme au mécanisme du comité de pilotage comme organe stratégique d'orientation, le Gouvernement a donné un signal fort de sa volonté de rendre transparentes les actions de modernisation de l'institution judiciaire en partageant publiquement et sans réserve avec les justiciables, l'opérationnalisation du PNMJ.

Aujourd'hui, il me plaît de constater que malgré le retard accusé dans le démarrage, les structures sont mises en place et le programme intérimaire est en cours d'exécution avec le concours des partenaires qui ont cru en nous et que je remercie encore une fois, ici, au nom du Gouvernement.

Certes, nous avons pris du retard par rapport au chronogramme initial mais je suis heureux d'annoncer que pour notre part, le Togo vient d'inscrire sa contribution dans la Loi des Finances 2008. Ce qui, à

n'en point douter, va rassurer nos partenaires de notre engagement à poursuivre la réforme.

Mesdames et Messieurs,

La réalisation des objectifs du programme reste une préoccupation majeure pour notre pays en raison de la place et du rôle assigné à la réforme judiciaire par le chef de l'Etat et le Gouvernement. Nous savons que ce programme est une exigence de qualité et de performance des prestations du service public de la justice.

Tout à l'heure, vous apporterez vos critiques constructives au rapport d'activités que vous présentera la Coordonnatrice du programme mais d'ores et déjà, je puis vous rassurer que des avancées sont enregistrées depuis la précédente réunion.

Ainsi :

- 1) Je me ferai l'obligation d'introduire très prochainement en conseil des ministres, le projet de décret restructurant le Ministère de la Justice afin de renforcer la locomotive de la réforme.
- 2) De même la nouvelle Chancellerie sera achevée au cours du premier trimestre afin d'accueillir le ministère ainsi réorganisé.
- 3) Les difficultés à faire démarrer le programme législatif ont été aplanies par les négociations avec les partenaires. Les consultations pour élaborer ce programme ont démarré en décembre 2007. Nous nous félicitons de ce déblocage d'autant plus que les attentes dans ce secteur sont grandes car le renforcement de l'Etat de droit nous impose l'adoption des normes juridiques claires, complètes et hiérarchisées.
- 4) La convention de financement du PNMJ a été signée entre la France et le Togo le 04 avril 2007 et est entrée dans sa phase

exécutoire avec l'arrivée du chef de file du sous-programme appuyé par la France, notamment le programme biennal de formation continue des magistrats et auxiliaires de justice et la création du centre de perfectionnement des professions judiciaires avec l'élaboration des projets de textes subséquents.

- 5) Depuis la dernière réunion du comité de pilotage, l'Union Européenne a signé avec le Togo la convention de financement sur le PNMJ, au mois de juillet 2007. Nous sommes, aujourd'hui, à la phase d'identification des structures devant conduire les activités relevant de son domaine d'intervention.

Je voudrais exprimer toute ma gratitude à nos partenaires et particulièrement au Programme des Nations Unies pour le Développement pour sa contribution à la mise place du cadre ayant servi d'attrait aux autres partenaires.

Chers membres du comité de pilotage, telle est la photographie du PNMJ aujourd'hui à la fin de l'année 2007. La Coordinatrice de l'Unité de gestion se fera l'obligation de vous présenter le rapport d'activités. Vous êtes l'organe d'orientation stratégique du PNMJ. Aussi, allons-nous ensemble, pendant quelques heures, évaluer les activités menées et réfléchir aux solutions pouvant résoudre les difficultés ayant surgi au cours de son exécution.

Je vous remercie